

Vepofresh Absorbent d'odeurs

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 06.11.2015, Date de révision: 10.05.2017*, Version: 1.1



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : **Vepofresh Absorbent d'odeurs**
Numéro des articles: : 416
Type de produit : Entretien de textiles

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

Spec. d'usage industriel/professionnel : Absorbe les odeurs de matériaux absorbants
Utilisation de la substance/mélange : Absorbe les odeurs de matériaux absorbants

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

VEPOCHEMIE AG
Schleetal-Str. 15, 8143 Stallikon, Dr. Hanspeter Buzek
T +41 43 466 10 60 - F +41 43 466 10 66
info@vepo.ch www.vepo.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
SWITZERLAND	Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum Centre Suisse d'Information Toxicologique, Centro Svizzero d'informazione tossicologica	Freiestrasse 16 Postfach CH-8028 Zurich	145 (24 h) aus dem Ausland: +41 44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pas de classification selon le SGH

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) : rien
Mention d'avertissement (CLP) : -
Mentions de danger (CLP) : -
Conseils de prudence (CLP) : P102 À conserver hors de portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

Vepofresh Absorbant d'odeurs



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 06.11.2015, Date de révision: 10.05.2017*, Version: 1.1

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Chlorure d'alkyl-diméthylbenzylammonium	(CAS-Nr) 68424-85-1		H302 Acute Tox. 4 H314 Skin Corr. 1B H410 Aquatic Chronic 1 H411 Aquatic Chronic 2
Mélange d'éthanol 50-100%, de butanone <2.5%	(CAS-Nr) 64-17-5	< 5	H225 Flam Liq. 2
Polysiloxane à modification polyéther	(CAS-Nr) 134180-76-0	0.1	H332 Acute Tox. 4 H319 Eye Irrit. 2
Acide 2-hydroxypropine	(CAS-Nr) 79-33-4	< 0.5	H315 Skin Irrit. 2 H318 Eye dam. 1
Ethan-1,2-diol	(CAS-Nr) 107-21-1	< 0.125	H302 Acute Tox. 4 H373 STOT RE 2

Textes des phrases H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement avec de l'eau.
Premiers soins après ingestion : Rincer immédiatement et abondamment la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : -

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Tous.
Agents d'extinction non appropriés : -

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : -
Danger d'explosion : -

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : -
Protection en cas d'incendie : Appareil respiratoire autonome. Combinaison de protection

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Equipement de protection personnel selon 8.2

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

- Equipement de protection : Equiper le personnel de nettoyage du matériel de protection adéquat.
Procédures d'urgence : Aérer les environs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter que le produit ne se répande dans les canalisations, le sol ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Rincer avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

-

Vepofresh Absorbant d'odeurs



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 06.11.2015, Date de révision: 10.05.2017*, Version: 1.1

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Porter des lunettes de protection et des gants pendant le travail.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Equipement personnel de sécurité

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : -
Conditions de stockage : Seulement dans l'emballage d'origine, bien fermé, entreposé dans un endroit frais.
Produits incompatibles : -
Matières incompatibles : -

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle : Vêtements de protection et bottes
Protection des mains : Gants en caoutchouc ou en plastique
Protection oculaire : Lunettes de protection étanches / protection des yeux
Protection des voies respiratoires : -
Autres informations : -

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solution
Couleur : Incolore, clair
Densité : 1.0
pH : 3.6

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

-

10.2. Stabilité chimique

Stable. Neutralisé par des alcalis.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Nocif pour la santé en cas d'ingestion.
Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

Vepofresh Absorbant d'odeurs



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 06.11.2015, Date de révision: 10.05.2017*, Version: 1.1

2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande d'un fabricant de détergents.
------------------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

: Ne pas laisser le produit se répandre librement dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets (consommateur)	: L'emballage partiellement vide doit être rapporté au point de vente ou remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux. L'emballage vide doit être éliminé avec les déchets urbains.
Plus grande quantité	: Doivent être remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU

N° UN	: non classé comme dangereux
-------	------------------------------

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Ce produit est classé et marqué selon les directives CE Symbole C caustique.

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 16: Autres informations

Sources des données	: RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.
Autres informations	: Les présentes indications correspondent à nos connaissances et à notre expérience, toutefois sans garantie de notre part. Personne responsable du présent feuillet de sécurité: Dr. Hanspeter Buzek.

Vepofresh Absorbant d'odeurs



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 06.11.2015, Date de révision: 10.05.2017*, Version: 1.1

Libellé des taux H- et EUH:

H311	Toxique par contact cutané.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

*Réglement (CE) no. 453/2010 au (CE) no. 2015/830.

* *Modifications opposé de la version 2 (Changement réglementation 1272/008 à 453/2010)*